

Liste des délibérations adoptées en Conseil Communautaire du
2 octobre 2024

CHARCUTERIE BEGEIN : Etablissement d'une Convention Spéciale de Déversement (CSD) des eaux industrielles, station d'épuration de Saint-Malo-du-Bois : autorisation à la signer	Adoptée
Fixation des tarifs d'assainissement - part collectivité - et du forfait puits, à compter du 1er janvier 2025	Adoptée
Fixation des tarifs des participations aux frais de branchement à compter du 1er janvier 2025	Adoptée
Fixation des tarifs des participations pour le financement de l'assainissement collectif et pour le financement de l'assainissement collectif "assimilés collectif" à compter du 1er janvier 2025	Adoptée
Convention relative à la facturation redevance assainissement collectif	Adoptée
Création d'un emploi de technicien territorial – Modification du tableau des effectifs	Adoptée
Approbation de la procédure de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant programme local de l'Habitat	Adoptée
Avenant n°2 à la convention de financement n°31 relative au fonds territorial résilience	Adoptée
Marché CC 2022-099 – Construction d'une station d'épuration et sa canalisation de transfert à Chambreud - Commune de Chanverrie – lot 5 « Essais préalables à la réception des réseaux d'eaux usées » - résiliation pour faute du titulaire	Adoptée
Groupement de commandes pour la conclusion d'un marché public pour la gestion des déchetteries entre les Communautés de Communes du Pays-de-Mortagne et du Pays-des-Herbiers – Représentation à la Commission d'Appel d'Offres (CAO) – Election d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant	Adoptée
Adhésion à la convention de « gestion du risque chômage pour le secteur public » proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée	Adoptée
Répartition du Fonds national de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (F.P.I.C.) 2024	Adoptée
Décision Modificative n°2 du Budget Principal n°43300 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00015	Adoptée
Décision Modificative n°2 du Budget Annexe Service Public d'Assainissement Collectif des Eaux Usées » n°43301 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00338	Adoptée
Décision Modificative n°1 du Budget Annexe « Service d'Élimination des Ordures Ménagères et assimilées » n°43302 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00312	Adoptée
Décision Modificative n°2 du Budget Annexe « Pépinières d'entreprises du Pays-de-Mortagne » n°43307 2024 dont le SIRET est le n° 248 500 662 00056	Adoptée

Révision libre de l'Attribution de Compensation sous forme d'Attribution de Compensation d'Investissement 2024	Adoptée
Demande de fonds de concours de la Commune de Mortagne-sur-Sèvre pour l'aménagement d'un logement pour les internes en médecine sur la Commune de Mortagne-Sur-Sèvre	Adoptée